

Est-il légitime d'opérer les strabismes de l'adulte ?

N. Gambarelli, Marseille

Introduction : les adultes arrivent à l'intervention souvent tardivement et toujours avec beaucoup d'appréhensions. Le but de ce travail est de faire le point sur le rapport bénéfice risque dans cette population de strabismes.

Sujets et méthodes : les strabismes de l'adulte se répartissent en deux groupes :
Ceux qui apparaissent à l'âge adulte : le patient consulte pour trouver une solution à ce problème récent (souvent diplopie), qui vient perturber sa vie. Les différents contextes cliniques sont évoqués.

Ceux qui remontent à l'enfance. Les formes cliniques sont précisées, en insistant sur les strabismes « négligés ». Porteurs de déviations souvent très importantes et disgracieuses, ces patients ont été « abandonnés », sous prétexte de risques post opératoires, dominés par la diplopie.

L'évaluation du risque de diplopie post opératoire est décrite : test d'adaptation prismatique (technique et limites), essais de prismes à domicile, apport de la toxine botulique, des sutures ajustables...

Résultats Ils sont analysés pour les différentes catégories, en insistant sur le ressenti du patient.

Les cas qui nous semblent réellement « à risque » sont précisés.

Discussion Les articles traitant du risque de diplopie sont peu nombreux mais très concordants. Beaucoup d'articles récents analysent la qualité de vie du strabique adulte en post opératoire.

Conclusion Nous insistons sur les résultats globalement très satisfaisant. Les patients sont heureux, reconnaissants, et leur regret le plus fréquent est de ne pas avoir été opéré plus tôt.